

Samedi 7 OCTOBRE
20 h 30

La Nonne 2
De Michael Chaves
Durée : 1h50
Genre : Epouvante-horreur

Dimanche 8 OCTOBRE
15 h

Toni en famille
De Nathan Ambrosioni
Durée : 1h36
Genre : Comédie dramatique

Samedi 14 OCTOBRE
20 h 30

The Creator
De Gareth Edwards (V)
Durée : 2h13
Genre : Science fiction, Drame

Dimanche 15 OCTOBRE
15 h

La Petite
De Guillaume Nicloux
Durée : 1h32
Genre : Drame

Samedi 21 OCTOBRE
20 h 30

Acide
De Just Philippot
Durée : 1h30
Genre : Fantastique, Drame

Dimanche 22 OCTOBRE
15 h

Nouveau départ
De Philippe Lefebvre
Durée : 1h40
Genre : Comédie, Romance

Samedi 28 OCTOBRE
20 h 30

DogMan
De Luc Besson
Durée : 1h53
Genre : Drame, Action, Thriller

Dimanche 29 OCTOBRE
15 h

Bernadette
De Léa Domenach
Durée : 1h32
Genre : Comédie

Jedi 2 NOVEMBRE
15 h

Les Trolls 3
De Tim Heitz, Walt Dohrn
Durée : 1h30
Genre : Animation, Aventure, Famille

Samedi 4 NOVEMBRE
20 h 30

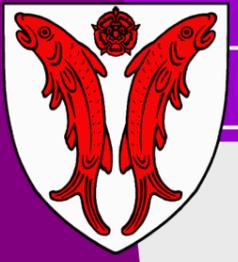
Expendables 4
De Scott Waugh
Durée : 1h43
Action, Thriller

Dimanche 5 NOVEMBRE
15 h

Marie-Line et son juge
De Jean-Pierre Améris
Durée : 1h43
Genre : Comédie dramatique

Samedi 11 NOVEMBRE
20 h 30
Dimanche 12 NOVEMBRE
15 h

3 Jours Max
De Tarek Boudali
Durée : 1h30
Genre : Comédie, Action



LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT

Taxe foncière : la hantise de septembre

Chaque année, les propriétaires découvrent un avis de taxe foncière toujours plus élevée. Pour aborder ce sujet, petit rappel de notre politique communale :

- la municipalité actuelle n'a jamais augmenté les taux d'imposition, conservant aujourd'hui encore ceux préexistants en 2016,
- elle n'a souscrit aucun emprunt,
- et a remboursé tout ce qui restait d'emprunt sur le budget principal de la commune. La dette par habitant pour le budget principal a donc été ramenée à 0 €.

Dans le même temps, il nous semble avoir démontré qu'une gestion rigoureuse n'empêche pas de multiples réalisations, en entretien (toitures...), rénovation et embellissement (rues, places...), création (citystade, parc...) et nouveaux services. Le budget communal est celui de chaque habitant : depuis la discutée suppression de la taxe d'habitation, le seul levier fiscal qui subsiste est notamment la taxe foncière qui ne pèse que sur les propriétaires. Son rendement actuel est de 244 000 € : il faut donc agir avec modération, notamment dans les dépenses de fonctionnement (qui ne bénéficient d'aucune subvention extérieure et n'enrichissent pas le patrimoine). Par exemple, un poste supplémentaire d'agent communal (nettoyage, désherbage...), aurait une incidence de +10 % minimum de la taxe foncière, portant donc sur les seuls propriétaires ! N'oublions pas non plus que la modération de la taxe foncière fait partie des critères qui décident favorablement l'acheteur lors d'une vente immobilière.

Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
10-12 h & 15-17 h



Voici ci-contre le palmarès des 10 villes où les conseils municipaux ont le plus augmenté la taxe foncière cette année. Si nous plaignons les contribuables de ces villes, et sans porter de jugement sur le choix de leur conseil municipal, il serait faux de le justifier par l'inflation, parce que l'Etat augmente chaque année la base fiscale de nos propriétés, en tenant compte de l'indice des prix à la consommation (art. 1518bis du Code Général des Impôts). D'où le +7,1 % qui a affecté nos taxes cette année (et vient se surajouter aussi aux hausses votées pour les villes ci-contre). Si l'on reprend simplement les dix dernières années, l'augmentation générale des bases se rapproche de celle du smic horaire, soit 20 % en dix ans. L'augmentation nationale de la base absorbe donc globalement l'inflation, et la commune a ainsi le même revenu de ses taxes chaque année. Rien ne justifie donc d'augmenter davantage le taux communal, et hormis une difficulté exceptionnelle qui surviendrait un jour, une telle augmentation n'est si souhaitée ni envisagée.

Année	Augmentation des bases	Smic horaire (au 1 ^{er} janvier)
2013		9,43 €
2014	+ 0,9 %	9,53 €
2015	+ 0,9 %	9,61 €
2016	+ 1 %	9,67 €
2017	+ 0,4 %	9,76 €
2018	+ 1,2 %	9,88 €
2019	+ 2,2 %	10,03 €
2020	+ 1,2 %	10,15 €
2021	+ 0,2 %	10,25 €
2022	+ 3,4 %	10,57 €
2023	+ 7,1 %	11,27 €

Ville	Hausse
Paris	+ 51,9%
Meudon	+ 35,1%
Grenoble	+ 24,4%
Bobigny	+ 18,5%
Troyes	+ 14,4%
Livry-Gargan	+ 14,1%
Metz	+ 13,4%
Courbevoie	+ 13,0%
Issy-les-Moulineaux	+ 12,5%
Corbeil-Essonnes	+ 11,3%

Médiathèque municipale

La Médiathèque municipale qui, grâce aux bénévoles, a assuré deux jours d'ouverture par semaine pendant les vacances, a repris depuis le 8 septembre ses horaires de rentrée. Les activités sont très variées. Sur l'année, Madame Jolly et les bénévoles reçoivent toutes les classes de l'école Jean Crouzier (7 à 8 fois par an). la « pouponnière » (1 fois par semaine), la crèche (1 fois par mois). Les adhérents sont le FAS, l'Ephad, l'Apajh, et les usagers de différentes communes.

	matin	après-midi
Mercredi		de 15 h à 17 h
Vendredi		de 16 h à 17 h 30
Samedi	de 10 h à 11 h 30	

Rentrée des classes à l'école Jean Crouzier

L'école accueille actuellement 150 élèves répartis dans 7 classes. L'équipe enseignante connaît à nouveau plusieurs changements : Mesdames Beck, Robinet et Vecchi sont parties vers d'autres aventures. Mesdames Bulte, Harizi et Schoor sont nouvellement nommées. Quant à la direction, elle est assurée de façon temporaire par Madame Massot. L'école est à la recherche de 2 services civiques : si vous avez entre 18 et 25 ans n'hésitez pas à nous contacter. L'ensemble de l'équipe pédagogique souhaite une excellente année scolaire à tous les élèves.

Horaires
(ouverture des portes 10 mn avant)
8 h 20 - 11 h 35
13 h 15 - 16 h

Appel de Solidarité dans le Blâmontois

Solidarité dans le Blâmontois recherche des vêtements d'hiver pour bébés, enfants et adultes.



Samedi 30 septembre & dimanche 1^{er} octobre - Fête patronale



Les forains, toujours fidèles à la commune, seront là, place du Général de Gaulle, pour apporter divertissement aux enfants et aux adultes. La municipalité leur souhaite une bonne installation et une belle réussite. Pour faciliter l'implantation des forains, le marché hebdomadaire du mercredi 4 octobre se tiendra exceptionnellement sur la place de l'Hôtel de Ville.



Maison de la pêche - Rendez-vous en 2024

La maison de la pêche, ouverte le 1^{er} avril, a fermé ses portes le 30 septembre. Les bénévoles remercient leurs pêcheurs pour leur fidélité et leur confiance, et leur donnent rendez-vous en 2024.



Journée Information Seniors - 24 octobre

Le mardi 24 octobre aura lieu à Vaucourt, la journée Information Seniors. Les thèmes retenus sont :

- le matin : Microbiote intestinal : un deuxième cerveau ou connaissez-vous le rôle de votre intestin ?
- l'après-midi : vivre ensemble entre différentes générations : relation intergénérationnelle.

Repas à midi au prix de 15 euros. Inscriptions auprès de Virginie Poinignon à la Communauté de Communes au 03.83.42.46.46. Attention : Places limitées.



Escalier de la poste

L'escalier de la poste vient d'être rénové pour assurer la sécurité des usagers. Les agents municipaux ont réinstallé devant la poste, le banc qui avait été retiré pendant les travaux.



Reprise du Club du 3^{ème} âge

Les activités ont repris pour le Club du 3^{ème} âge de la commune depuis le 7 septembre. Les dates à venir sont :

- Octobre : jeudis 5 et 19
- Novembre : jeudis 2, 16 et 30
- Décembre : jeudi 14 et fin des activités pour 2023.

Nous leur souhaitons de bons moments de détente récréative.



Cartes d'identité et passeports

Sans interruption du service, assuré par les élus pendant le mois d'août, ce sont 495 titres déjà fabriqués par l'imprimerie nationale à destination des usagers, soit environ 30 titres/semaine.



Conférence « Gilles Fabre » - 7 octobre

A l'occasion du 90^{ème} anniversaire de l'artiste peintre blâmontais Gilles Fabre (né à Blâmont le 7 octobre 1933, décédé à Repaix le 20 août 2007), Mme Christiane Fabre donnera à 15 h, dans les Grands-salons de l'Hôtel de Ville de Blâmont, une conférence sur l'œuvre de son époux. Entrée gratuite - Pour toute information, contacter l'association « Les Amis d'Alfred Renaudin » - 07 82 56 88 47.

Loto des pompiers - 31 octobre

Les pompiers de la caserne de Blâmont organisent, le mardi 31 octobre, leur loto dans les salons de l'Hôtel de Ville. Comme d'habitude, ambiance garantie et de nombreux lots attendent les passionnés de ce jeu. Ouverture à 18 h. Début des jeux à 20 h.



Le cinéma et vous

L'équipe de bénévoles du cinéma Bon Accueil a sélectionné pour vous le dessin animé *Les Trolls 3*. La date du jeudi 2 novembre, à 15 heures, a été choisie pour cette séance, puisque ce seront les vacances scolaires de la Toussaint, permettant ainsi à un maximum de petits spectateurs de profiter de cette projection. On y retrouve Poppy qui découvre que Branche et ses quatre frères faisaient autrefois partie de son boys-band préféré. A découvrir...



A compter du 7 octobre, les séances de cinéma reprennent les samedis et les dimanches.

Opération Brioche reportée

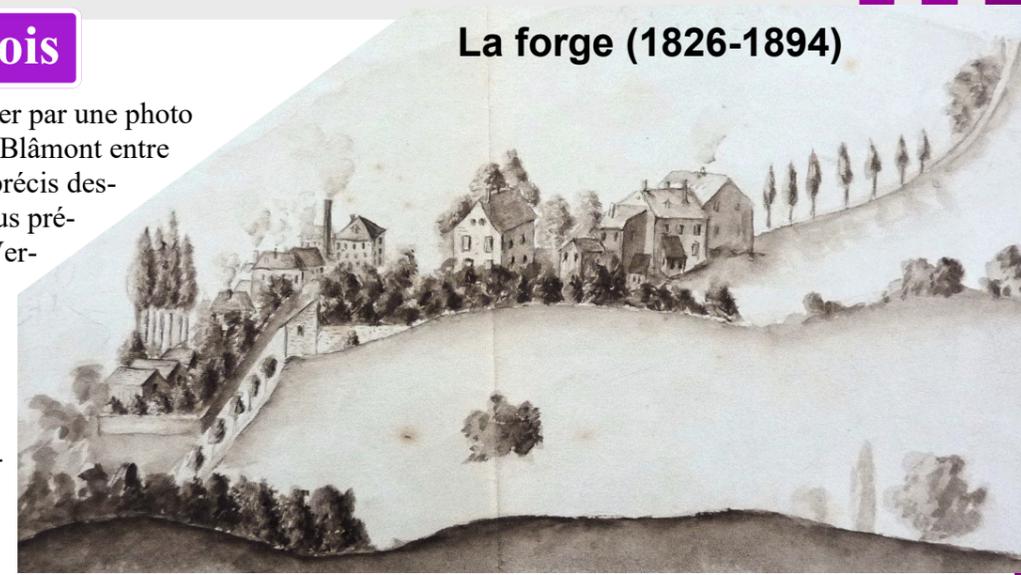
L'AEIM-Adapei 54 nous informe du report de sa traditionnelle opération *brioche de l'amitié*. Elle est reportée en 2024, entre le 4 et le 14 avril, avec un fonctionnement similaire aux années précédentes : possibilité de commandes via les responsables de secteur, de livraison par leurs soins, ou de retrait en établissement, installation de stand...



Publication : Mairie de Blâmont
Directeur de publication : Thierry Meurant
Dépôt légal : Octobre 2023
Impression : Pixartprinting SRL

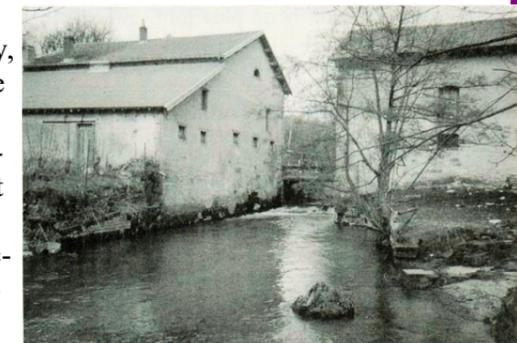
La photo du mois

Il est impossible d'illustrer par une photo cette activité essentielle de Blâmont entre 1826 et 1894 : seul un très précis dessin du jeune Victor Cloud nous présente l'usine sur la route de Verdental. A partir de 1826, Christophe Batelot (1769-1833) construit les Forges de la Vezouze au Moulin des Champs, avec 3 feux de chaufferie et 4 martinets, spécialisés dans la quincaillerie, la taillanderie et les gros instruments aratoires. Il les exploite avec son fils Marie Charles Jacques (1795-1829), dont l'épouse Constance Marguerite Dufays (1801-1890) reprend la direction en 1829 sous le nom de « Veuve Batelot jeune ». Elle étend l'usine en 1840, avec un nouveau bâtiment de 3 foyers et 2 martinets, et une aiguiserie à 3 meules et 2 roues hydrauliques. Environ 40 ouvriers y travaillent, avec le fer tiré de la forge de la famille Batelot à Abreschwiller, et des matières premières venues de Prusse, de l'Allemagne et des Vosges. Les fabrications reçoivent diverses mentions honorifiques nationales et, en 1855, la production atteint 120 000 pièces, avec 50 ouvriers et des ateliers et logements disposés sur les deux rives de la Vezouze (logis de directeur sur la rive gauche, cités ouvrières sur la rive droite). Le couple Batelot-Dufays a eu deux filles : Marie Louise (1821-1903) qui épouse en 1841 Marie Joseph Emile Mathis de Grandseille (1804-1899), et Constance Marie Mathilde (1825-1862), qui épouse en 1844 Aymar Le Harivel de Gonville (1817-1875). Ce sont donc les gendres de Constance Dufays qui reprennent la direction sous la marque déposée « *Les enfants de Mme Batelot, maîtres de forge* », puis Mathis de Grandseille seul à partir de 1875, et enfin, son gendre Frédéric d'Hausen (1846-1928, époux de Marie Mathis de Grandseille). Mais en avril 1894, 29 des 120 ouvriers sont licenciés par Frédéric d'Hausen, puis tous dans les trois mois suivants. L'explication officielle est qu'« à moins de transformation de l'outillage, les bénéfices seraient trop minimes ». Mais cette fermeture semble liée aussi à une déception « politique » : car le 31 juillet 1892, Charles Barthélémy, maire de Blâmont et candidat républicain aux élections cantonales, devient conseiller général, devançant son adversaire Frédéric d'Hausen (qui avait par ailleurs déjà échoué en 1880 et 1887 contre Hubert Brice). La société Gouvy de Dieulouard (fondée après la guerre de 1870 en complément des forges de Hombourg-Haut du sarrois Alexandre Gouvy, et qui appartenait jusqu'en 1850 au maître de forges Pierre Alexandre d'Hausen), rachète les matières premières, puis reprend les brevets, les meilleurs ouvriers et le matériel. Il ne subsiste que 10 turbines hydrauliques et la chaudière à vapeur, lorsque l'usine du Moulin des Champs est vendue en décembre 1896, avec bâtiments industriels, magasins, maison de direction, 20 logements d'employés et d'ouvriers, pour 12 hectares environ de prés, terres, jardins et surfaces bâties. Définitivement condamnée, l'usine deviendra une exploitation agricole.



La forge (1826-1894)

Vestiges des forges de Blâmont. 1992



Maison France Services - 4 octobre

Lors du marché hebdomadaire du mercredi 4 octobre (exceptionnellement place de l'Hôtel de Ville), la Maison France Services de Blâmont présentera au public ses différentes missions.

A ne pas manquer

Samedi 30 septembre	Ouverture de la fête foraine.
Dimanche 1 ^{er} octobre	Fête foraine.
Vendredi 6 octobre	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Samedi 7 octobre	A 15 h, Grands Salons de l'Hôtel de Ville, conférence « Gilles Fabre ».
Vendredi 20 octobre	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Mardi 31 octobre	A partir de 18 h, Grands Salons de l'Hôtel de Ville, loto des pompiers.

